

Politique d'intégration des travailleurs handicapés : élaborer et piloter sa démarche

Mener une politique d'intégration des travailleurs handicapés inclusive et adaptée aux enjeux de son entreprise

Code
600488

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1772 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PROCHAINES SESSIONS

- PARIS :
20-21 juin. 2024
- PARIS :
17-18 déc. 2024

[Voir toutes les sessions](#)

PUBLIC

Directeurs des ressources humaines
- Responsables des ressources humaines - Chargés des ressources humaines - Assistants des ressources humaines - Collaborateurs de la fonction RH

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Formation structurante et opérationnelle permettant d'intégrer l'ensemble des dispositifs existants dans sa politique handicap

Élaboration de différents scénarios inspirés du contexte professionnel des participants

Mises en situation grâce à la mallette « Keski Handicap »

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

Objectifs pédagogiques

- Analyser le cadre juridique et les obligations des entreprises en matière d'emploi des travailleurs en situation de handicap
- Identifier les axes majeurs à privilégier pour élaborer une politique handicap dans son entreprise
- Construire un plan d'actions pour piloter sa politique handicap

Programme de la formation

Analyser le cadre légal et administratif

- Quiz interactif : les obligations des entreprises en matière de handicap
- Loi du 11 février 2005 et loi Avenir du 5 septembre 2018
- S'acquitter de l'obligation d'emploi de travailleur handicapé (OETH)
- Dossier de reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (RQTH) et fonctionnement de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)
- Solliciter l'AGEFIPH (Association de gestion du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées) ou le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique)
- Procéder à la déclaration d'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (DOETH)
- Dispositif de RLH (reconnaissance de la lourdeur du handicap)
- Rôles de la mission handicap et du référent handicap

Affiner sa connaissance du handicap (typologies, impacts, aménagements)

- Jeu pédagogique : utilisation de la mallette « Keski Handicap » pour expérimenter des situations de handicap et échanger sur les attitudes adaptées qui facilitent la relation avec les personnes en situation de handicap
- Panorama des différentes familles de handicap : troubles moteurs, troubles sensoriels, troubles psychiques, troubles neurodéveloppementaux, maladies invalidantes
- Manifestations et impacts des handicaps dans la vie quotidienne et la vie professionnelle

Définir les axes majeurs d'actions à décliner dans la politique handicap

- Enjeux de la politique handicap de l'entreprise
- Leviers à la disposition des entreprises : recrutement/intégration, sensibilisation et communication, maintien dans l'emploi, recours au secteur protégé, acteurs internes et externes, identité de la mission handicap (accord avec l'AGEFIPH ou convention)

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

- Partage d'expériences : échanges concernant les mesures d'intégration mises en œuvre selon les contextes de plusieurs entreprises

Mettre en oeuvre un plan d'actions pour mener à bien la politique handicap

- Etablir le diagnostic de la prise en compte du handicap dans son organisme
 - Définir un objectif
 - Détailler les moyens en associant tous les partenaires
 - Formaliser un planning
- Cas pratique : construire un plan d'actions adapté à son organisme

Parmi nos formateurs

...



Claire Clara

Formatrice, coach et conceptrice d'outils pédagogiques, gérante de KESKI. Certifiée coach Chamming et MBTI, elle utilise son expérience d'éducatrice spécialisée pour former et sensibiliser sur la thématique du handicap, de la diversité et du management. La pédagogie et l'adaptation des offres de formation pour tous les secteurs sont ses points forts. Elle a conçu plus de 15 outils pédagogiques dont Les Invisibles, Les Clefs de DYS, la mallette KESKI Handicap, etc.

